Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 48

Artikel: Chose miraculeuse
Autor: Caillet, Jean Louis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185983

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La vérité sur le siphon.

En réponse à une allégation de deux chimistes, racontant qu'ils avaient fait des analyses de siphons peu favorables à l'eau de seltz, nous trouvons dans le *Figaro* la réponse suivante du Dr Duverney, qui ne paraît guère avoir confiance dans les analyses en question :

« A aucune époque, l'eau de seltz n'a été faite avec de semblables précautions, avec des appareils aussi perfectionnés, et je ne sais pas vraiment ce qu'on y peut trouver outre le gaz acide carbonique qui lui donne les propriétés digestives et toniques que l'on sait. D'ailleurs, ne prescrivons-nous pas, nous autres médecins, l'eau de seltz, tous les jours, dans les maladies les plus diverses, où elle nous rend tant de services, pour calmer les soifs ardentes des fiévreux, réveiller la tonalité de l'estomac, rafraîchir sans débiliter ?...

» Est-ce que nos hôpitaux, à Paris seulement, en consommeraient plus de 150,000 siphons par an, fournis par l'industrie privée? Ce seul fait suffirait pour établir, non seulement l'innocuité de l'eau de seltz, mais encore ses propriétés hygiéniques, et j'ajouterai même thérapeutiques.

» Certes, il y a des eaux gazeuses naturelles, et la consommation en a pris une importance croissante.

» Eh bien, je ne sais vraiment pas, médicalement parlant, s'il faut s'en féliciter complétement. Ces eaux, qui contiennent toujours des principes minéraux en dehors de l'acide carbonique, sont absorbées à tort et à travers par des gens à qui, souvent, elles sont contraires, et qui ne prennent pas la peine de consulter un médecin à cet égard : beaucoup se ruinent simplement l'estomac à ce jeu-là.

L'eau gazeuse artificielle, au contraire, surtout prise aux repas, avec le vin, ne peut faire de mal à personne ; elle répond, par ses qualités hygiéniques, agréables, par son prix modique, aux goûts et aux moyens de tous, et l'on aura bien de la peine, même par les plus fantaisistes accusations, à diminuer la vogue méritée dont elle jouit.

» Je ne saurais mieux terminer cette note qu'en reproduisant une courte citation du docteur Herpin (de Metz), qui, après le célèbre chimiste Payen, a si bien résumé, en ces termes, les avantages de l'eau de seltz artificielle :

« L'introduction de l'eau de seltz dans la con-
» sommation publique est une des conquêtes de
» l'hygiène moderne ; c'est un bienfait pour la so-
» ciété, une cause de bien-être.

» L'eau de seltz offre au pauvre une boisson ra-
» fraîchissante, tonique, qui trompe agréablement
» son palais sur la qualité des vins dont il s'abreuve ;
» elle aide son estomac à digérer une nourriture
» grossière et peu appétissante.

» L'usage de plus en plus répandu de cette bois-
» son, a pour effet de détruire aussi les habitudes
» d'ivrognerie. »

Dr P. Duverney.

On n'héga que portè plieinte.

L'étâi dâo teimps dâi bailli, que y'ein avâi tot coumeint dâi tsévaux tsi lè Juï, dâi tot bons et dâi tot crouïo. Cé dè Tolotsena étâi on tot l on ; volliâvè que tot sè passâi â la frantse marguerite, et l'étâi justo por ti parâi, kâ tapâvè assebin su lè municipaux què su lo taupi. L'avâi fé ganguelhi âo coutset d'on mouret dè son tsaté onna clliotse que la corda peindollhivè ein défrou, et quand cauquon dâo veladzo avâi à sè plieindrè de n'autro que lo robâvê âo que lo taupâvè, sein que sè pouéssè reveindzi, n'avâi qu'à veni senailli la clliotse et dè suite lo bailli einvouyivè vairè por quiè on senâvè, et ma fâi tant pî po lè coupablio : lo bailli lè fasâi eimpougni et lâo doutâvè lo goût dè férè senâ onco on iadzo, dè maniére et dè façon qu'ein aprés ti lè crouïo s'étiont corredzi, que tot lo veladzo viquessâi ein pé et qu'on n'oïessâi pequa jamé la clliotse.

Lâi avâi à Tolotsena on espèce dè monsu qu'avâi z'âo z'u étâ dein lè chasseu à tsévau dein son dzouveno teimps et qu'avâi adé z'u gardâ sa monture. Ma fâi cllia pourra cavala ne marquâvè pequa du grandteimps, tant l'étâi vîlhie, et coumeint le ne poîvè rein mé servi ni po la remonta, ni po l'appliâ et que lo monsu la volliâvè pas mé gardâ po cein que le ne fasâi què dè lâi cotâ, ye dit à son vôlet que la faillâi mettrè frou dè l'étrablio, po que l'aulè queri sa pedance iô le porra et qu'on n'ein aussè pequa couson. Lo vôlet fe coumeint on lâi desâi et la pourra béte dut s'ein allâ broutâ decé, delé. On dzo que le tsertsivè sa vià déveron lo tsaté dè monsu lo bailli, vaitsé cein que l'arrevâ : coumeint on ne senâvé rein mé la clliotse du dâi z'annâïès et que lo mouret dâo tsaté étâi garni dè verdure tant qu'âo coutset, onna plianta dè vouablia s'étâi einvortollià à la corda, et quand la pourra héga vegne brottâ perquie, l'accrotsà cllia vouablia sein lo savâi, et ein la trevougneint, cein fe senailli la clliotse que tot lo mondo fe bin ébahi dè l'ourè. Lo bailli alla vairè quoui avâi à sè plieindrè et quand ve cllia rosse qu'étâi tant mégre qu'on arâi de on linsu su dâi passés, l'ein eut pedi. Vollie savâi à quoui l'étâi cllia roûte, et quand su tota l'histoire, fe veni lo monsu, lâi baillà on galop sein clérinette, lo condanà à 'na forta ameinda, et lo gaillâ fe d'obedzi dè repreindrè l'héga et dè la soigni tant qu'à la fin de sè dzo.

Messieurs Lœrtscher et fils, libraires à Vevey, ont bien voulu nous communiquer les lignes suivantes qui leur sont adressées par un pauvre berger du Valais, actuellement au Brésil. Cette histoire assez touchante nous paraît avoir été écrite en toute sincérité, et nous la donnons à nos lecteurs avec ses fautes de style et d'orthographe, sans y ajouter aucun commentaire.

Chose miraculeuse.

Curiba, 5 septembre 1880.

L'an mil huit cent cinquante, je suis été berger

des brebis de Fully Vallais, le jour du 15 Août jour de l'Assomption j'étais dessous le roc de Tzavala dessus ou j'entendais sonné les cloches de la paroisse et je passais mon temps en récitant les chapelets des ermites, je vis une hirondelle qui rantrait dans son nid collé au roc, avec assez de précaution j'ai pu la prendre après avoir entassé assez de pierres dessous vu que j'était dans un endroit privé de bois, ou j'ai trouvé dans son nid trois petits poussins, je me suis amusé avec cette hirondelle pendant un bon moment sans lui faire aucun mal, une idée m'a pris de lui faire une marque pour savoir si je l'aurait revue avant qu'il soit morte, j'avais aucune chose pour lui faire une marque, j'ai tiré un peu de fil de fer jaune qu'il y avait au crédo de mon chapelet que je lui ait entortillez soigneusement autour de la jambe droite, et je lui ai coupé le premier griffou du pied gauche, et je l'ai lachée en lui disant je voudrais te revoir avant que tu meurt. L'année mil huit cent huitante, le 15 Août, la nuit de l'Assomption, j'étais dans mon lit à Curitiba Province du Panama Brésil, j'ai entendu le bruit d'un oiseau qui vollait par dessus mon lit, je me pensais que c'était un sauve souris enfin je me suis endormis ; quand je me suis levé le matin, je trouve une hirondelle morte devant ma fenêtre, alors je l'ai prise et examinée, et en la examinant bien je lui ai vu un fil de fer jaune à la jambe, ça m'a rappelé que j'avait mis une marque pareille à une hirondelle en mil huit cent cinquante, je crois que c'est vraiment la même et voilà trante ans de vie, pourtant il était déjà un peu vieille il était déjà mère, voila ce que s'est que ce servir du benit des ermites.

Je vous prie, M. l'imprimeur de l'Almanach de Berne et Vevey d'ajouter cet anecdote dans votre Almanach de mil huit cent quatre vingt un et de me faire le plaisir de men envoyer un par contre rembour à l'adresse de Jean Louis Caillet à Curitiba Province de Panama.

En attendant le plaisir d'avoir de vos bonnes nouvelles d'avoir la réception dont je vous demande, recevez M. mes respect les plus empressez.

JEAN LOUIS CAILLET
age de cinquante ans.

Fanny.

Elle se tut quelques instants, puis reprit :

— Ce n'est pas tout. Ils vont partir et ils ne veulent pas que je les accompagne. M. de Londe doit aller bien loin pour se relever du désastre qui le frappe et il ne veut pas me faire partager les rudes épreuves qui l'attendent, comme s'il ne m'était pas plus doux de m'associer à toutes leurs souffrances que de vivre loin de ceux que j'aime ! Ma sœur s'était habituée à se reposer sur moi de mille choses dont sa santé ne lui permettait pas de s'occuper. Sont-ils sûrs que mon absence ne laissera pas un vide parmi eux ? Et ma petite Blanche que j'aime tant et dont l'affection m'est si chère, faudra-t-il renoncer à la voir ? Tenez, mon cœur se brise à cette pensée. Qu'est-ce donc, à côté de cette douleur, que la perspective des privations et du travail ?

— Les privations, le travail, mais n'êtes-vous pas riche ?

— Je ne possède rien.

— Vous avez sans doute mis votre fortune dans l'industrie de votre beau-frère et vous avez été entraînée dans son désastre ?

Elle protesta énergiquement contre cette idée, qui lui semblait injurieuse pour la loyauté de de Londe. Mais alors comment expliquer sa pauvreté ? Je ne pus obtenir aucun éclaircissement. Je soupçonnais, sans que rien dans ses réponses vînt à l'appui de cette idée, un sacrifice d'admirable désintéressement. Et j'avais pu supposer qu'elle obéissait à de vulgaires calculs d'avarice ! J'étais attendri jusqu'au fond du cœur. L'idée que j'allais jouer un rôle dans le malheur qui la frappait me navrait, et je retrouvais en moi plus vifs que jamais les sentiments dont l'expression avait autrefois été si mal accueillie par elle.

— Mademoiselle Fanny, lui dis-je, il y a bien longtemps que je vous ai dit que j'avais pour vous autant d'affection que d'estime ; le temps a passé, j'ai parcouru bien des pays et vous êtes restée pour moi ce que vous étiez alors ; votre souvenir m'a suivi partout, partout j'ai eu votre image devant les yeux. Celui qui ne vous paraissait pas digne de vous a moins de titres encore qu'alors au bonheur de vous posséder, mais au moins il peut vous offrir un dévouement à toute épreuve. Si vous daigniez l'accepter, vous me rendriez le plus heureux des hommes.

Je m'étais approché d'elle, j'attendais anxieusement sa réponse, qu'elle me fit attendre quelques instants. Son visage, qui, à mes premières paroles, avait paru s'éclaircir, se rembrunit tout à coup.

— Monsieur Henri, me dit-elle, je vous remercie ; mais en acceptant l'honneur que vous me faites, je croirais m'en rendre indigne. Une fille pauvre doit savoir fièrement porter sa pauvreté. Je ne veux pas qu'un jour vous puissiez m'accuser d'avoir fait un mariage d'argent et d'avoir accepté par calcul la main que vous m'offriez par commisération.

Cette réponse fut formulée d'une voix ferme et assurée.

— Dois-je croire, lui dis-je tristement, que c'est un arrêt sans appel ?

— Rien ne pourra me faire changer d'avis.

— Ainsi vous me repoussez aujourd'hui comme vous m'avez repoussé autrefois. Je suis bien malheureux !

Le bruit des feuilles froissées derrière nous nous fit retourner en ce moment ; nous vîmes Mme de Londe qui assistait à la fin de l'entretien.

— Monsieur Henri, dit-elle, vous avez demandé la main de ma sœur, il y a quelques années ?

— Vous ne le saviez donc pas ?

— J'aurais dû le deviner, si javais été plus clairvoyante ; mais j'ai été la dupe de son dévouement. Bien des circonstances auxquelles je n'avais pas alors prêté assez d'attention s'éclairent aujourd'hui pour moi, il faut que vous les connaissiez.

— Berthe, tais-toi ! dit sa sœur d'une voix suppliante.

— Non, je parlerai. Monsieur Henri, n'est-ce pas la veille de votre départ que vous lui avez adressé votre demande ?

— En effet.

— Eh bien ! je sais pourquoi elle vous a répondu par un refus. Fanny valait mieux que moi, elle avait des qualités qui me manquaient tout à fait ; et cependant c'était moi que notre pauvre mère préférait. Je flattais davantage son orgueil, j'avais dans le monde des succès que ma sœur dédaignait ; elle était le bon ange du foyer, toujours douce et dévouée, elle acceptait sans jalousie, sans murmure le rôle un peu effacé qu'on lui faisait et s'habituait à m'attribuer une supériorité à laquelle je n'avais aucun droit. Un parti brillant, inespéré, se présenta pour moi. Ma mère le prit vivement à cœur, ce fut pour elle un rêve qui l'obsédait, une idée fixe à laquelle elle ne pouvait renoncer, mais il y avait un obstacle : M. de Londe était dans les affaires et ma dot était bien faible ; Fanny m'offrit la sienne.

— Prends-la, me dit-elle, qu'en ferais-je ? je ne me marierai jamais. Je n'ai pas, comme toi, tout ce qu'il faut pour plaire. Plus tard, si je survis à notre mère, j'irai, demeurer chez toi, j'aurai tout le bonheur auquel je puis aspirer.

Elle fut pressante, éloquente même ; à l'entendre, c'était elle qui devait m'être reconnaissante, elle fut ingénieuse dans le